

## COMMUNIQUE de SAINT-GERMAIN-ENTREPRISES

La Francilienne : le prolongement de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval.

Les objectifs :

- 1 - Desservir et relier les pôles régionaux et les zones d'activité économique
- 2 - Répondre aux besoins de déplacements dans la couronne parisienne
- 3 - Décharger les routes proches de la Francilienne
- 4 - Améliorer la sécurité routière

Les scénarios d'aménagement : il en existe 5 principaux :

- 1 - Rouge : tracé en rive droite de la Seine (retenu par décision ministérielle en juin 1997) 22km, (3 tronçons) évite la forêt,
- 2 - Violet : tracé au nord-ouest de Cergy, 56km, dont 41,5km de voies nouvelles,
- 3 - Bleu : tracé par la plaine de Pierrelaye et la forêt, 22,5km, (2 tronçons)
- 4 - Vert : tracé Eragny-Achères-Carières-sous-Poissy, 22,5km
- 5 - Noir : réaménagement de la RN184, passe par la forêt de St Germain.

Seul le premier tracé qui évite la forêt de St Germain nous paraît le plus intéressant. Il assure des échanges avec la RD190 à Carières-sous-Poissy et les autoroutes A13 et A14 à Orgeval. D'autre part il dessert plusieurs agglomérations et pôles d'urbanisation. De plus il n'est pas dans les plus coûteux.

L'ensemble des indicateurs indique que la solution 1 (rouge) est la plus performante.

A l'issue de son Assemblée Générale du 15 juin 2006, l'Association SGE qui regroupe des chefs d'entreprises de Saint-Germain et sa région a donc décidé de soutenir le tracé rouge.

Le Président  
Christophe DELESTRE